

Rapport annuel 2018-2019



Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Juin 2019

PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE

Canada Québec

Nous joindre

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

675, route Cameron

Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7

T. 418-386-8116

Courriel : chaudiere-appalaches@agriconseils.qc.ca

Site Internet : www.agriconseils.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/agriconseils



Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Nous joindre | 1 |
| Table des matières | 3 |
| Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches..... | 5 |
| Le mot du président | 5 |
| Le mot du directeur | 6 |
| La vision régionale | 7 |
| La mission régionale | 7 |
| Nos grands mandats | 8 |
| Offre en services-conseils..... | 8 |
| <i>Individuel</i> | <i>8</i> |
| <i>Collectif.....</i> | <i>8</i> |
| <i>Éloignement.....</i> | <i>9</i> |
| <i>Initiatives stratégiques</i> | <i>9</i> |
| <i>Bonifications et priorités régionales</i> | <i>9</i> |
| Accueil et référencement | 10 |
| Promotion des services-conseils agricoles | 11 |
| Promotion de l'approche en collaboration interprofessionnelle..... | 11 |
| Dispensateurs de services-conseils | 12 |
| Projets spéciaux..... | 12 |
| Satisfaction de la clientèle..... | 13 |
| Les services-conseils en chiffres | 14 |
| Administration des aides financières | 14 |
| <i>Services-conseils individuels : montant total d'aide financière versé annuellement aux entreprises accompagnées et par domaine d'intervention.....</i> | <i>14</i> |

| | |
|--|-----------|
| <i>Nombre d'entreprises agricoles accompagnées.....</i> | <i>14</i> |
| <i>Services-conseils collectifs : nombre d'activités réalisées et leur nature à chaque année</i> | <i>16</i> |
| <i>Éloignement.....</i> | <i>16</i> |
| Le réseau en un coup d'œil | 17 |
| Notre plan d'action pour la prochaine année | 18 |
| L'organisation | 19 |
| Conseil d'administration..... | 19 |
| Membres du personnel | 19 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Évolution des activités d'accueil et de référencement..... | 10 |
| Tableau 2 : Portrait des entreprises utilisatrices par MRC..... | 15 |
| Tableau 3 : Résultats des services-conseils dispensés | 17 |
| Tableau 4: Membres du conseil d'administration 2018-2019 | 19 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Résultats du sondage suites aux accueils et référencements | 13 |
| Figure 2 : Taux global d'utilisation des services-conseils par MRC | 15 |

Annexe

| | |
|---|----|
| Annexe 1 : Plan stratégique 2018-2023 | 23 |
|---|----|

Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Le mot du président



Voici les résultats de la 13e année d'opération du Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches; une année record en termes d'aide financière versée pour les producteurs agricoles et les transformateurs artisans de la région.

Au cours de la dernière année, plus de 4,8 \$ millions ont été investis en services-conseils. Cette augmentation s'explique en grande partie par une plus grande utilisation des services-conseils pour le bien-être animal, l'efficacité énergétique et l'agroenvironnement.

Avec le nouveau cycle du Programme services-conseils 2018-2023, le Réseau entrevoit beaucoup d'opportunités dans l'établissement de nouveaux services. D'ailleurs, au cours de la dernière année, le conseil d'administration a procédé à une révision complète de son offre d'aide financière visant à mieux répondre aux besoins des producteurs.

Afin de s'assurer de toujours être à l'écoute des besoins du milieu, le Réseau a apporté des changements à ses membres. J'en profite pour souligner l'arrivée de la Relève agricole (LARACA) et des MRC de la Chaudière-Appalaches, celles-ci ayant désigné L'ARTERRE pour les représenter. Ces nouveaux partenariats permettront de développer et faire connaître les services-conseils dans la région pour les années à venir.

En terminant, je tiens à remercier les dispensateurs, les partenaires, les administrateurs et les employés du Réseau pour leur précieuse contribution à l'avancement des services-conseils dans la région.

Merci et bonne lecture!

Jean Lambert
Président

Le mot du directeur



Je suis heureux de vous présenter les résultats du Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches pour cette première année du Programme services-conseils 2018-2023.

Cette première année ne fut pas de tout repos avec son lot de changements administratifs et le volume impressionnant de demandes à traiter dans le cadre du Plan de soutien aux investissements.

Je tiens à remercier tous les dispensateurs pour leur patience dans la période de transition et je veux aussi prendre le temps de souligner l'importance du travail réalisé pour livrer les services-conseils auprès de 2 216 entreprises agricoles et transformateurs artisans.

Au cours de la dernière année, plusieurs efforts ont été mis dans les différents projets de promotion, de développement des services-conseils et dans l'adaptation de l'aide financière aux besoins des entreprises.

Voici quelques exemples de projets réalisés :

- Identification des MRC à faible taux d'utilisation pour une promotion accrue des services dans Les Etchemins, L'Islet, Beauce-Sartigan et Les Appalaches;
- Développement d'une campagne de promotion ciblée en acériculture pour les différents services comme le diagnostic de réduction de plomb et le martelage;
- Promotion et appui à l'organisation des services en autogestion des risques à l'aide de stratégies de commercialisation (porc et grain).

Cap sur 2023

L'année 2019-2020 offrira de nouveaux défis à toute l'équipe du Réseau Agriconseils en ajoutant plus de 1 600 demandes à traiter en agroenvironnement, c'est presque le double des demandes traitées actuellement (1 764). En vue de cette importante hausse du volume d'affaires, le Réseau procède actuellement à une importante réorganisation de son personnel. Au terme de ces changements, l'équipe comptera quatre employés à temps plein pour vous servir.

Toute l'équipe se joint à moi pour remercier les nombreux collaborateurs du Réseau : le conseil d'administration, les dispensateurs, les partenaires, les intervenants et bien évidemment nos clients, les producteurs agricoles et les transformateurs artisans, qui nous font confiance quand il est question de services-conseils sur leur entreprise !

Martin Larivière, agronome, MBA
Directeur

La vision régionale

Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches s'assure que des services-conseils indépendants et de qualité soient accessibles, tant par l'approche collective qu'individuelle, et que ceux-ci favorisent l'amélioration de la performance des entreprises agricoles ainsi que le développement de leur autonomie.

La mission régionale

Établir une offre d'aide financière diversifiée et indépendante qui répond aux besoins des entreprises agricoles et qui intègre les priorités du secteur agricole de la Chaudière-Appalaches ainsi que le savoir-faire des dispensateurs de services.

Nos grands mandats

Offre en services-conseils

Le Réseau Agriconseils est mandataire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'administration du Programme services-conseils (PSC). Ce programme offre un soutien financier aux entreprises du secteur agroalimentaire québécois.



Il permet aux entreprises d'être accompagnées en amont et pendant la réalisation de projets visant l'atteinte de leurs objectifs en matière d'amélioration de leur compétitivité et de mise en place de pratiques responsables. Cette section présente l'offre d'aide financière proposée par le réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches pour 2019-2020, en respect de ses priorités régionales.

Individuel

Le volet 1 - Appui à l'utilisation de services-conseils individuels aux entreprises, vise à accroître l'adoption de bonnes pratiques entrepreneuriales par le recours à des services-conseils qui contribuent à prendre des décisions éclairées.

Différents services-conseils sont offerts aux producteurs agricoles dans les domaines d'intervention suivants : l'agroenvironnement, la gestion de l'entreprise, les techniques de production et la valeur ajoutée. L'aide financière offerte varie de 50 % à 85 %, jusqu'à un maximum de 30 000 \$ à 40 000 \$ selon les bonifications applicables.

Collectif

Le volet 2 – Appui à la diffusion d'information et aux activités de codéveloppement des entreprises, vise à accroître l'adoption de bonnes pratiques entrepreneuriales par la diffusion d'information et le codéveloppement auprès des clientèles visées.

Les activités admissibles sont :

- Les activités de sensibilisation et de diffusion d'information, par exemple : colloques, démonstration à la ferme, voyage de prospection, présentation d'une analyse de groupe, etc.;
- Les activités de codéveloppement des entreprises, par exemple : atelier d'échange, de réflexion et de partage d'expertise entre propriétaires d'entreprise, sous la supervision d'un professionnel.

L'aide financière pour les activités d'information, de diffusion et de sensibilisation peut couvrir 75 % des dépenses admissibles, pour un maximum de 6 500 \$ par projet.

L'aide financière pour les activités de codéveloppement peut couvrir jusqu'à 75 % des dépenses admissibles pour un maximum de 1 000 \$ par rencontre et de 3 000 \$ pour l'ensemble des rencontres.

Éloignement

Une aide financière additionnelle est offerte afin d'assurer la couverture géographique et compenser l'éloignement de la clientèle pour des services-conseils rendus dans le cadre de l'appui à l'utilisation des services-conseils par les entreprises du PSC. Cette aide permet de couvrir à 100 % les frais de déplacement encourus au-delà de 100 km par des conseillers inscrits aux réseaux Agriconseils, dans le cas où les services ne sont pas disponibles dans un rayon de 100 km de l'entreprise cliente.

Initiatives stratégiques

Ces bonifications permettent d'offrir un soutien adapté aux entreprises agricoles qui sont assujetties à un contexte spécifique et prioritaire pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ces interventions ciblent des secteurs, des clientèles et des activités particulières sur un intervalle de temps déterminé afin d'apporter un soutien accru par une bonification jusqu'à 85 % du taux d'aide.

Tous les domaines

- Entreprises qui se qualifient à titre de relève et démarrage;
- Entreprises qui se qualifient à la bonification de stratégie en production biologique.

Domaine agroenvironnement

- Suivi ou évaluation détaillée ciblée (EDC) sous les thématiques Gestion intégrée des ennemis des cultures et Santé et conservation des sols.

Domaine technique

- Bovi-Expert.

Domaine technique et gestion

- Bien-être animal et efficacité énergétique.

Sans égard au domaine

- Réseau d'avertissement phytosanitaire
 - 50 %, maximum 1 500 \$ par année, 7 500 \$ pour la durée du programme.
- Efficacité énergétique (ingénieur en régie du bâtiment)
 - 85 %, maximum 3 400 \$.
- Réduction des risques liés aux pesticides
 - Stratégie de lutte en remplacement de pesticides ciblés, 85 %, maximum 750 \$.

Bonifications et priorités régionales

Le Réseau Agriconseils possède une marge de manœuvre régionale permettant de répondre aux besoins spécifiques des producteurs de son territoire. Ainsi, le Réseau peut accorder une bonification de l'aide financière allant jusqu'à 75 %. Les bonifications offertes en Chaudière-Appalaches pour l'année 2018-2019 sont les suivantes :

- **Agneaux et brebis** : une production en restructuration et en consolidation nécessitant un suivi pour permettre d'améliorer les coûts de production.

La bonification s'applique sur tous les services techniques et en gestion.

- **Les services-conseils en relations humaines** : L'aspect humain est un facteur déterminant de la réussite d'un projet qui doit être encouragé pour être traité adéquatement.

La bonification s'applique sur le diagnostic sommaire en relations humaines et les services de soutien aux gestionnaires.

- **Les entreprises de petite taille (ayant 100 000 \$ de revenu brut et moins)** : Catégorie de producteurs ayant le taux d'utilisation des services-conseils le plus faible et nécessitant un support accru étant donné la faible capacité de payer des entreprises.

La bonification s'applique sur tous les services techniques et en gestion.

- **L'autogestion des risques à l'aide de stratégies de commercialisation**: service permettant d'obtenir une protection du revenu directement du marché.

La bonification s'applique aux services requis pour l'élaboration d'une stratégie de commercialisation : diagnostic (global ou sommaire), plan d'exploitation (détermination de la marge nette), plan d'action (commercialisation) et suivi.

- **La valeur ajoutée (transformation artisanale et mise en marché de proximité)** : il s'agit d'un moyen de diversification et de développement des entreprises dans la chaîne de valeur, permettant de tirer un meilleur revenu du marché.

Accueil et référencement

Le Réseau est responsable de la prise de besoin et du référencement des producteurs agricoles vers l'ensemble des services-conseils. Au total, 285 accueils et référencements ont été réalisés. Le tableau 1 présente l'évolution du nombre d'activités d'accueil et de référencement.

Tableau 1 : Évolution des activités d'accueil et de référencement

| Année | Nombre d'accueils et références |
|-------------|---------------------------------|
| 2013 - 2014 | 129 |
| 2014 - 2015 | 116 |
| 2015 - 2016 | 246 |
| 2016 - 2017 | 254 |
| 2017 - 2018 | 365 |
| 2018 - 2019 | 285 |

Promotion des services-conseils agricoles

Le Réseau Agriconseils est impliqué dans de nombreuses activités de promotion. Elles visent l'augmentation de l'utilisation des services-conseils individuels, collectifs et des rencontres multidisciplinaires par les entreprises agricoles.

Le Réseau a réalisé les actions de promotion et de communication suivantes :

- Participation à 8 événements pour distribuer les fiches promotionnelles;
- Parution de 3 articles sur les services du Réseau dans le journal Vision agricole;
- Parution de 4 publicités dans le journal Vision agricole;
- Participation à 4 rencontres de producteurs, dispensateurs, partenaires et intervenants pour présenter l'offre de service du Réseau et promouvoir les services-conseils;
- Envoi des sommaires d'aide financière en fin d'année 2017-2018 avec le dépliant du PSC;
- Réalisation de 285 accueils et référencement;
- Diffusion de 49 infolettres aux dispensateurs et intervenants;
- Diffusion de 10 résumés d'information d'activités collectives subventionnées;
- Animation de la page Facebook régionale;

De plus, le Réseau utilise de nombreux outils de promotion et communication, notamment :

- Une offre d'aide financière détaillée;
- 27 fiches promotionnelles par production et par service;
- Un carton promotionnel pour l'accueil et référencement;
- Le dépliant du PSC;
- 4 listes de dispensateurs par domaine d'intervention;
- Un guide régional pour les activités collectives;
- Une page web;
- Une page Facebook régionale;
- Une chaîne YouTube;
- Une infolettre destinée aux conseillers;
- Le rapport annuel.

Promotion de l'approche en collaboration interprofessionnelle

Le Réseau Agriconseils a pour mandat de promouvoir l'approche en collaboration interprofessionnelle. Voici différentes actions réalisées spécifiquement pour promouvoir cette approche :

- Collaborer à l'organisation de cinq dîners des intervenants :
 - 9 mai : Programme pour la relève, Denis Bérubé, La Financière;
 - 5 juin : Les travailleurs étrangers temporaires, Karine Phaneuf, UPA;
 - 26 septembre : Élevage sans antibiotiques, Manon St-Hilaire, DMV, Global Porc;
 - 23 octobre : Témoignage – Élevages Turlo, Nicolas Turcotte;
 - 27 novembre : Règlementation sur les pesticides, Michel Duval, OAQ.

- Organisation d'une journée réseautage régionale sur les programmes, en collaboration avec le MAPAQ – 19 juin;
- Subventionnement de 47 rencontres en collaboration interprofessionnelles.

Dispensateurs de services-conseils

Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches compte 128 dispensateurs inscrits, dont le siège social est dans la région.

Pour obtenir la liste des dispensateurs faisant régulièrement affaire en Chaudière-Appalaches, consultez notre site Internet <http://www.agriconseils.qc.ca/reseaux-regionaux/chaudiere-appalaches/> aux onglets *dispensateurs* et *fiches promotionnelles*.

Pour en savoir davantage sur leurs services, veuillez utiliser le service d'accueil et référencement du Réseau Agriconseils.

Projets spéciaux

Le Réseau Agriconseils participe à de nombreux projets spéciaux et comité de travail visant le développement des services-conseils. Voici la liste des projets et des comités auxquels le Réseau participe :

Projets

- Déploiement du service *Réflexion sur l'avenir de l'entreprise*;
- Salon de l'établissement en agricultures 2019;
- Déploiement du service *Autogestion des risques*;
- Déploiement du service *Diagnostic de réduction du plomb*;
- Collaboration à l'organisation des journées horticoles du MAPAQ.

Comités

- Comité des partenaires de L'ARTERRE;
- Groupe projet veaux d'embouche;
- Groupe projet en gestion des ressources humaines;
- Groupe projet dans l'agneau.

Satisfaction de la clientèle

Le Réseau Agriconseils mesure la satisfaction de la clientèle par l'envoi de deux sondages :

- Sondage sur les dispensateurs;
- Sondage sur les accueils et référencement.

Sondage sur les dispensateurs

En 2018-2019, le Réseau a récolté 215 réponses sur 1 764 contrats de service, un taux de participation de 12 %. En moyenne, il est possible d'affirmer que les producteurs sont satisfaits des services en analysant les réponses suivantes :

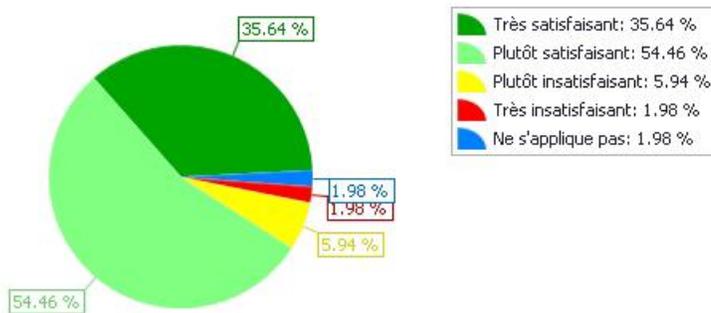
- Le conseiller a proposé des solutions adaptées à vos besoins ?
En accord à 95 %
- Dans l'ensemble les services-conseils reçus ont été utiles ?
En accord à 97 %

Sondage sur les accueils et référencements

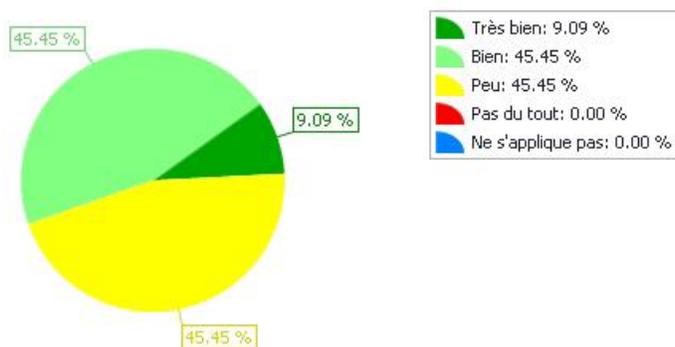
En 2018-2019, le Réseau a récolté 79 réponses sur 285 accueils et référencement réalisés, un taux de participation de 28 %.

Figure 1 : Résultats du sondage suite aux accueils et référencements

Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux services du réseau?



Diriez-vous que vous connaissez l'ensemble des services offerts par les réseaux Agriconseils?

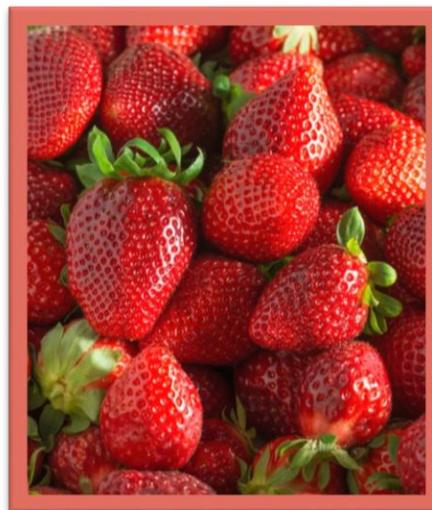


Les services-conseils en chiffres

Administration des aides financières

Le Réseau a versé **4 838 296 \$** en aide financière pour l'ensemble des domaines d'intervention du Programme services-conseils (PSC).

C'est le plus gros montant versé à ce jour aux producteurs de la Chaudière-Appalaches depuis la création du Réseau Agriconseils.



Les principales raisons expliquant cette augmentation sont la contribution du PSC dans le cadre du Plan de soutien aux investissements en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique.

Un autre domaine d'intervention ayant contribué à cette hausse est l'augmentation de l'utilisation des services-conseils en agroenvironnement.

Services-conseils individuels : montant total d'aide financière versé annuellement aux entreprises accompagnées et par domaine d'intervention

Vous trouverez le détail des montants versés par domaine d'intervention dans le tableau 3 : Résultats des services-conseils dispensés.

Nombre d'entreprises agricoles accompagnées

Le nombre d'entreprises ayant bénéficié du Programme services-conseils en 2018-2019 est de 2 216, une augmentation de 90 entreprises (4.2 %) par rapport à l'an dernier.

Selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ, la région comptait 5 396 producteurs agricoles. Le taux d'utilisation global des services-conseils pour la région est donc de 41 % en 2018-2019. La figure 2 et le tableau 2 présentent le taux d'utilisation par MRC.

Figure 2 : Taux global d'utilisation des services-conseils par MRC

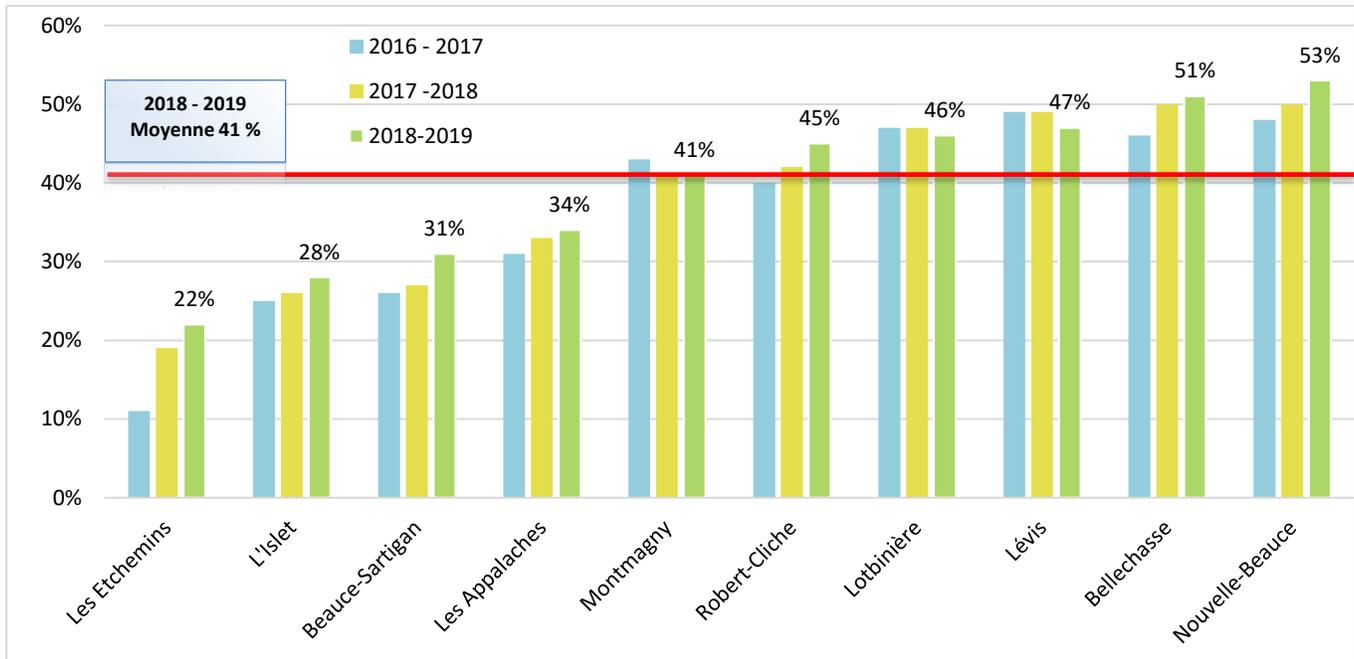


Tableau 2 : Portrait des entreprises utilisatrices par MRC

| MRC | Nombre de producteurs | Nombre d'utilisateurs 2018 - 2019 | Taux d'utilisation | Aide financière versée | Aide financière moyenne |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------------------|--------------------|------------------------|-------------------------|
| Les Etchemins | 301 | 65 | 22 % | 128 518 \$ | 1 977 \$ |
| L'Islet | 457 | 127 | 28 % | 296 856 \$ | 2 337 \$ |
| Beauce-Sartigan | 622 | 192 | 31 % | 383 862 \$ | 1 999 \$ |
| Les Appalaches | 727 | 247 | 34 % | 426 669 \$ | 1 727 \$ |
| Montmagny | 298 | 121 | 41 % | 247 040 \$ | 2 042 \$ |
| Robert-Cliche | 491 | 220 | 45 % | 476 933 \$ | 2 168 \$ |
| Lotbinière | 765 | 354 | 46 % | 851 022 \$ | 2 404 \$ |
| Lévis | 154 | 73 | 47 % | 135 780 \$ | 1 860 \$ |
| Bellechasse | 869 | 440 | 51 % | 961 221 \$ | 2 184 \$ |
| Nouvelle-Beauce | 712 | 377 | 53 % | 784 115 \$ | 2 078 \$ |
| Chaudière-Appalaches | 5 396 | 2 216 | 41 % | 4 692 016 \$ | 2 117 \$ |

Services-conseils collectifs : nombre d'activités réalisées et leur nature à chaque année

Les activités collectives comprennent : les conférences, les colloques, les journées d'information, les démonstrations à la ferme, les voyages de prospection et les causeries.

Le Réseau a supporté financièrement 31 activités collectives. Le montant versé est de 77 662 \$. Au total, ce sont 2 835 participants qui ont assistés aux différentes activités.

Un résumé de chaque activité subventionnée est disponible sur le site internet du Réseau.

Éloignement

La politique d'éloignement s'applique à l'ensemble des services, lorsqu'un producteur fait appel à un conseiller dans un rayon au-delà de 100 km. Cette mesure vise à favoriser l'accès aux services-conseils sur l'ensemble du territoire.

Lors de la dernière année, le Réseau a supporté 55 producteurs pour un total de 19 885 \$, une moyenne de 375 \$ par producteur.

Le réseau en un coup d'œil

Tableau 3 : Résultats des services-conseils dispensés

| Aides financières versées au Programme | 2018-2019 |
|---|---------------------|
| Total | 4 838 296 \$ |
| > Agroenvironnement | 1 883 426 \$ |
| > Gestion | 1 081 347 \$ |
| > Technique | 614 127 \$ |
| > Valeur ajoutée | 6 988 \$ |
| > Collaboration interprofessionnelle | 27 971 \$ |
| > Activités collectives | 77 662 \$ |
| > Éloignement | 19 885 \$ |
| > Bonifications régionales | 43 266 \$ |
| > Initiatives stratégiques | 1 083 624 \$ |
| ○ Réseau d'avertissements phytosanitaires | 48 000 \$ |
| ○ Bonification pour les services Bovi-Expert | 34 259 \$ |
| ○ Bonification au secteur biologique | 97 429 \$ |
| ○ Bonification clientèle relève et démarrage | 185 056 \$ |
| ○ Plan de soutien en bien-être animal et efficacité énergétique | 610 783 \$ |
| ○ Réduction risques pesticides | 0 \$ |
| ○ Agroenvironnement – Phytoprotection | 27 267 \$ |
| ○ Agroenvironnement – Santé des sols | 80 830 \$ |
| ○ Aide à la sécheresse | 0 \$ |
| ○ Soutien pour le bleuet nain | 0 \$ |
| > Nombre d'entreprises accompagnées | 2 216 |
| > Accueil et référencement | 285 |
| > Collaboration interprofessionnelle | 47 |
| > Activités collectives | 31 |

Notre plan d'action pour la prochaine année

Le plan stratégique 2018-2023 se trouve à l'annexe 1. Voici le détail des objectifs stratégiques :

Objectif stratégique 1 : Assurer le développement d'une offre de service qui s'adapte aux besoins des entreprises agricoles

- Recueillir les besoins des producteurs;
- Recueillir les besoins des dispensateurs;
- Prioriser des services et des domaines d'intervention :
 - Remise en culture des terres;
 - Production biologique;
 - Transfert et démarrage;
 - Documenter les services-conseils en agriculture de précision.

Objectif stratégique 2 : Augmenter l'utilisation des services-conseils individuels

- Réaliser un plan de promotion et communication en fonction des priorités régionales.

Objectif stratégique 3 : Augmenter l'utilisation de la collaboration interprofessionnelle

- Promouvoir la collaboration interprofessionnelle auprès des producteurs, des conseillers et des intervenants;
- S'assurer de la satisfaction de la clientèle par rapport aux rencontres en collaboration interprofessionnelle.

Objectif stratégique 4 : Augmenter l'utilisation des services-conseils collectifs

- Faciliter l'organisation d'activités collectives régionales;
- Inciter les organisations admissibles à organiser davantage d'activités collectives.

Objectif stratégique 5 : Optimiser la gestion administrative

- Améliorer la gestion des risques;
- Revoir l'organisation du travail suite à l'augmentation du volume d'affaires;
- Faciliter la transition des dispensateurs en agroenvironnement vers le nouveau programme;

L'organisation

Conseil d'administration

Tableau 4: Membres du conseil d'administration 2018-2019

| Poste occupé | Nom | Représentant | Principale production | Mandat |
|----------------------|-----------------------|--|--------------------------------|---------|
| Président | Jean Lambert | UPA-Fédération régionale Chaudière-Appalaches | Volaille / boeuf | Sortant |
| Vice-Président | Jean-François Roy | Club-conseil en agroenvironnement | Porc | Sortant |
| Secrétaire-trésorier | Claude Hasty | La Financière agricole du Québec (FADQ) | | Sortant |
| Administrateur | Mathieu Bisson | Groupe conseil agricole (GCA) | Lait / porc / grandes cultures | 1 an |
| Administrateur | Daniel Samson | UPA-Fédération régionale Chaudière-Appalaches | Porc | 1 an |
| Administrateur | Marius Cloutier | Club encadrement technique (CET) | Porc / grandes Cultures | Sortant |
| Administratrice | Andrée-Anne St-Pierre | La Relève agricole de la Chaudière-Appalaches (LARACA) | Horticulture ornementale | 1 an |
| Administrateur | James Allen | Collectif régional de formation en agriculture (CRFA) | Lait | Sortant |
| Administratrice | Johanne Martel | MAPAQ | | Sortant |
| Administratrice | Cynthia Doyon | Collège des conseillers | | 1 an |
| Administratrice | Geneviève Potvin | Les MRC de Chaudière-Appalaches – L'ARTERRE | | 1 an |

Membres du personnel

Les employés du Réseau :

- Martin Larivière, agronome, MBA, directeur;
- Isabelle Bernier, adjointe administrative, jusqu'au 15 avril 2019;
- Élysabeth Dubé, agente de bureau (en congé de maternité);
- Stéphanie Vachon, agente de bureau;
- Aurélie Poudrier, agente de bureau;
- Marie-Josée Lepage, adjointe administrative.

ANNEXE



Plan stratégique du Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches 2018 - 2023

Adopté
CA-1-20190411

Vision : Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches s'assure que des services-conseils indépendants et de qualité soient accessibles, tant par l'approche collective qu'individuelle, et que ceux-ci favorisent l'amélioration de la performance des entreprises agricoles ainsi que le développement de leur autonomie.

Mission régionale : Établir une offre de service diversifiée et indépendante qui répond aux besoins des entreprises agricoles et des dispensateurs, qui intègre les priorités du secteur agricole de la Chaudière-Appalaches.

| Objectifs stratégiques / Orientations | Indicateurs | Cibles | Résultats 2018-2019 |
|--|--|---|---|
| 1. Maintenir une offre de services qui s'adapte aux besoins des entreprises agricoles et des dispensateurs 1.1. Recueillir les besoins des producteurs 1.2. Recueillir les besoins des dispensateurs 1.3. Prioriser de nouveaux services dans les domaines ou productions prioritaires | <ul style="list-style-type: none"> Satisfaction de la clientèle Nombre d'activité de consultation des producteurs Nombre d'activité de consultation des dispensateurs | <ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction supérieur à 90 % 1 par année 1 par année | <ul style="list-style-type: none"> Satisfaction par rapport au réseau de 90 % 2 activités 1 activité |
| 2. Augmenter l'utilisation des services-conseils individuels 2.1. Réaliser un plan de promotion annuel selon les priorités établies 2.2. Augmenter le nombre de nouvelles entreprises utilisatrices de services-conseils | <ul style="list-style-type: none"> Taux d'utilisation des services-conseils (global, agroenvironnement, technique et gestion) sur le total des entreprises de la région Nombre de nouvelles entreprises Plan de promotion réalisé | <ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 1 % par année 5 % sur 5 ans 50 nouvelles entreprises Plan de promotion réalisé | <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 40 à 41% 205 nouvelles entreprises 21 actions de promotions réalisées |
| 3. Augmenter l'utilisation des services en collaboration interprofessionnelle 3.1. Promouvoir la collaboration interprofessionnelle auprès des producteurs, des conseillers et des intervenants 3.2. S'assurer de la satisfaction de la clientèle par rapport aux rencontres en collaboration interprofessionnelle | <ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres Plan de promotion réalisé Satisfaction de la clientèle | <ul style="list-style-type: none"> 90 rencontres Plan de promotion réalisé Taux de satisfaction supérieur à 90 % | <ul style="list-style-type: none"> 47 rencontres 7 actions de promotions réalisées Non disponible |
| 4. Augmenter l'utilisation des services-conseils collectifs 4.1. Augmenter le nombre d'activités collectives et de rencontre de codéveloppement subventionnées 4.2. Augmenter la participation aux activités collectives | <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités collectives et de rencontres de codéveloppement Nombre de participants (producteurs et autres) | <ul style="list-style-type: none"> Cibles à déterminer suite à la réalisation de la 1ère année | |
| 5. Optimiser la gestion administrative | <ul style="list-style-type: none"> Taux de charge administrative du Réseau | <ul style="list-style-type: none"> Cibles à déterminer suite à la réalisation de la 1ère année | |

 PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'AGRICULTURE

Canada Québec  